

Reflets

Le magazine municipal des Muroises et des Murois

www.saintbonnetdemure.com



Janvier 2025

#91

*Bonne Année
2025*



18 OCT. LA MACHINE À REMONTER LE ROCK

Le 1^{er} spectacle de la saison culturelle a fait du bruit ! L'histoire du rock racontée par John, un speaker radio passionné, accompagné de ses automates-musiciens, a endiablé le public ! Artistes, décors, effets visuels et sonores... ils ont conquis la salle de la Charpenterie !



11 NOV. CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE ARMISTICE DE LA 1^{re} GUERRE MONDIALE

Militaires et civils, réunis pour perpétuer le devoir de mémoire. « *Les monuments aux morts sont là pour nous rappeler que la paix n'est jamais acquise et que la liberté a un prix. Ne jamais oublier les sacrifices, les leçons du passé pour un monde plus juste, plus humain* » souligne Monsieur le Maire. Merci aux collégiens et jeunes élus pour leurs mots et textes.



22 NOV. AU TABLEAU !

Ils avaient promis de transformer la Halle des Sports en salle de classe... et ils n'ont pas menti ! Plus de 200 citoyens ont pu apprécier l'adaptation du gymnase en salle de spectacle, permettant de nombreuses acrobaties, au sol, comme dans les airs. De la rentrée des classes à la remise des diplômes, en passant par un cours de physique avec un professeur déjanté, Authentik Compagnie nous a offert un spectacle impressionnant et divertissant.



23 NOV. TROC EN FÊTE

Succès pour la 1^{re} édition de Troc en Fête sur les terres muroises. Organisé par le SMND*, le principe du troc a conquis petits et grands. L'occasion de faire un peu de tri, dénicher des trésors et favoriser le réemploi. Moment aussi pédagogique, pour des enfants motivés à troquer leurs jouets. L'animation "vélo smoothie", sans électricité, a aussi eu son vif succès et des entrées à la piscine, ont été offertes par le SIM, sur tirage au sort.

*Syndicat Mixte Nord Dauphiné



SOMMAIRE

Instantanés	p.02
Édito	p.03
Naturellement	p.04
3 questions à	p.05
Retour en images	p.06-07
Vie économique.....	p.08
En bref.....	p.09
Dossier	p.10-14
En actions	p.15-18
Tribunes politiques	p.18
Intercommunalité	p.19
Cérémonie des vœux	p.20



Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

VILLE DE SAINT BONNET DE MURE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Comité de rédaction : Marine Inglebert,
Pascal Jomain, Michel Jeannot, Amandine Ott

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : Vincent Moncorgé,
Ville de Saint Bonnet de Mure, Freepik,
Unsplash.

*Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines
qui travaillent selon les normes de respect
de l'environnement et de développement durable
les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres
végétales.*

“

CHÈRES MUROISES, CHERS MUROIS



2025 vient de pointer le bout de son nez. Nous démarrons une nouvelle année pleine d'actions et de possibles. La municipalité, toujours à l'écoute des citoyens, continuera de travailler à vos côtés pour faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre. Je vous souhaite une année 2025 pleine de joie, de prospérité et de belles rencontres. Malgré une météo capricieuse, l'année 2024 s'est clôturée heureuse. Mais qu'importe, car les festivités de fin d'année ont apporté, comme toujours, une dose de joie, de convivialité, et de rencontres.

Les colis distribués aux aînés ont été l'occasion de partager des sourires, le spectacle de Noël des enfants, a quant à lui, émerveillé petits et grands. La descente au flambeau et le feu d'artifice ont étincelé les visages. Châtaignes, chocolat et vin chaud ont réchauffé les corps.

Pourtant, juste avant, la commune n'a pas été épargnée par la tempête du 25 novembre, mais les dommages ont pu être effacés grâce à la collaboration des

différentes administrations (commune, pompiers, gendarmerie...) ainsi qu'à la solidarité entre voisins.

Tout au long de l'année, la municipalité reste à votre écoute, avec projets et actions pour répondre à vos attentes.

Vous trouverez dans ce magazine, nombre d'informations notamment sur les très nombreuses plantations d'arbres, sur un sujet complexe avec les installations illégales des gens du voyage, mais aussi tout un dossier sur nos jeunes élus engagés au Conseil Municipal Enfants. Également, je vous invite à suivre les actualités de la ville sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn.

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année, riche en moments heureux et en belles rencontres. Dans l'attente de vous retrouver le dimanche 12 janvier pour notre traditionnelle cérémonie des vœux, que 2025 soit synonyme de santé et de paix pour vous et vos proches.

Avec toute ma sympathie.

Jean-Pierre JOURDAIN,
Votre Maire

”

Intensification de la plantation d'arbres en ville QUE DE BÉNÉFICES !

Saint Bonnet de Mure continue son programme de verdissement avec la plantation de plus de 50 arbres supplémentaires en fin d'année, portant le total des nouvelles plantations de 2024 (arbres et arbustes) à plus de 200 sujets. La municipalité souligne que ses ambitions ne s'arrêtent pas là : dès le début de l'année 2025, d'importants travaux de plantations viendront compléter ce programme. Cet engagement continu traduit la volonté de la Ville à renforcer le cadre de vie, augmenter la biodiversité et répondre aux attentes environnementales des générations futures.



De nombreuses espèces

Le choix dans les essences sélectionnées pour la plantation est dicté par le réchauffement climatique.

Shinus molle (faux poivrier), chêne vert, quercus ilex, érable buergerianum, micoucoulier, arbre de judée, lagerstroemia (lilas des indes), albizzia, chêne liège, celtis australis, amandier, abricotier, cerisier, cercis siliquastrum, olivier, cyprès, arbutus...



© DR - Shinus Molle



Quels bénéfices ?

La plantation d'arbres sur la commune présente de nombreux avantages. Ils :

- ✓ **AMÉLIORENT** la qualité de l'air en absorbant le dioxyde de carbone et en libérant de l'oxygène. Les arbres participent également à la lutte contre le réchauffement climatique en réduisant l'effet de serre ;
- ✓ **FAVORISENT** la biodiversité en offrant un habitat aux animaux et aux insectes ;
- ✓ **EMBELLISSENT** l'environnement urbain ;
- ✓ **CRÉENT** des îlots de fraîcheur ;
- ✓ **JOUENT** un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales en limitant le ruissellement et en prévenant l'érosion du sol ;
- ✓ **APPORTENT** des bénéfices psychologiques en créant des espaces verts propices à la détente et au bien-être des habitants.

ON FAIT LE POINT :

2021
58 arbres
+ 94 arbustes

2022
62 arbres
+ 64 arbustes

2023
35 arbres
+ 40 arbustes

2024
116 arbres
+ 170 arbustes

S'ajoute à cela, les plantations assurées par la CCEL de **150 sujets** dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Nord de la Ville

789 AU TOTAL en 4 ans

> **421** ARBRES

> **368** ARBUSTES

La commune s'est dotée d'un inventaire de son patrimoine arboré portant sur **1 500 arbres** répertoriés et suivi par un diagnostic sanitaire.

De nombreux secteurs

L'objectif est de couvrir un maximum de secteurs afin d'en faire profiter tous les Murois.

Entente, Magnanarelles, Jean-Jacques Rousseau, Henri Dunant, Béliet, Victor Hugo, Rue Neuve, abords des groupes scolaires Vercors et Chat Perché, 4 vents, et à proximité des tennis. Ainsi qu'une liaison verte entre l'Espace des Loisirs et la route d'Azieu.

- 3 questions à -

MONIQUE ROCHET

74 ans, Présidente du CALM

Club Activités Loisirs Murois

"Pour une retraite active"

**THÉÂTRE
TRICOT
CINÉMA
VOYAGES
LECTURE
CHANT
ATELIERS
MÉMOIRE
SORTIES ET VISITES
EXPO
VENTE**

**JEUX DE CARTES
ET DE SOCIÉTÉ
RANDONNÉES
REPAS
LUDO QUIZZ
PETITS DÉJEUNERS
PIQUE-NIQUES
GYMNASTIQUE DOUCE
ET TRADITIONNELLE
TAROT LOISIRS
& EN TOURNOI
FORMATION AUX
PREMIERS SECOURS**



QUESTION 1

**Qu'est-ce que le CALM ?
Que propose-t-il ?**

Il s'agit du club senior de notre commune qui favorise des liens d'amitiés entre ses adhérents, retraités et préretraités. Ce club a pris la suite en 2014 du Club Rencontre fondé en 2002. Il compte à ce jour, 500 adhérents, Murois, mais aussi des villes voisines. Beaucoup d'activités sont proposées, en semaine et en journée : activités sportives, ludiques, festives, culturelles, voyages, journées découvertes... il y a en a pour tous ! Finalement, au CALM... ce n'est pas si calme ! Au vu du nombre d'activités, l'association est bien organisée et fonctionne, avec dynamisme, grâce à l'implication des bénévoles.

QUESTION 2

Qu'apporte-t-il du point de vue social ?

Le club apporte de la joie, de la convivialité et beaucoup de lien social !
Le lien social est essentiel, nous sommes un pôle qui fait vivre les seniors, qui les réunit et qui lutte contre l'isolement. De nouvelles amitiés naissent, des souvenirs se créent. Entre l'ambiance conviviale et le nombre d'activités proposées, je crois que l'on peut dire qu'il est difficile de ne pas trouver son bonheur.

Le CALM a un lien permanent avec le CCAS de la commune et a pour valeur de ne jamais laisser quelqu'un sur le bord de la route, même si c'est juste pour discuter un peu. Il est primordial de continuer à œuvrer dans ce sens. D'ailleurs, une de nos préoccupations consiste à faire venir les mardi après-midi, salle des Acacias, pour un instant de bonheur, les personnes seules ou en difficulté qui n'ont pas de moyen de locomotion.

QUESTION 3

Quelle vision pour le futur ?

Sans bénévole, rien n'est possible. Nous pouvons chaleureusement remercier les 9 membres du bureau, les 25 du Conseil d'Administration et tous ceux sans qui ce club ne pourrait fonctionner. Après 5 années de présidence, je passerai la main après l'AG d'octobre 2025. Ce sera pour moi, le bon moment de prendre un peu de recul, mais je resterai évidemment disponible pour assurer la passation d'autant plus que la saison 2025-2026 sera déjà en partie planifiée. Le CALM est une vitrine exceptionnelle pour la commune et je suis particulièrement attachée à sa pérennité. Il est difficile d'imaginer le futur sans nouvelle gouvernance.



+ d'informations

🌐 www.clubactivitesloisirmurois.org

📧 La lettre d'infos : avec le programme du mois

Contact :

📞 07 82 51 85 65

🕒 Tous les mardis de 14h à 18h, salle des Acacias

✉ clubactivitesloisirmurois@gmail.com

📄 Formulaire de contact sur le site Internet

Marché de Noël des 7 et 8 décembre

Présence du Père Noël
et photos offertes
par la municipalité



Illuminations du



- Retour en images sur un week-end féérique -

8 décembre

Distribution de bonbons
et de bâtons lumineux



Descente au flambeau et feu d'artifice



Jeu des commerçants



Châtaignes,
vin chaud et
chocolat chaud
offerts par la
municipalité



Spectacle de Noël pour les enfants le 15 décembre



Un bâtiment nouvelle génération pour Lidl

Le samedi 16 novembre 2024 fût le dernier jour d'exploitation de l'ancien supermarché Lidl. Le nouveau bâtiment nouvelle génération ouvrira ses portes courant janvier.

Les clients pourront profiter de :

- **1685 m²** de surface de vente
- **1 mur rideau vitré** pour un apport de lumière naturelle
- **1350 m²** de panneaux photovoltaïques en toiture pour une auto-consommation du supermarché
- **1 ombrière photovoltaïque de 542 m²** abritant en partie les 132 places de parking
- **1 éclairage intelligent** dans le bâtiment et solaire sur le parking
- **5 bornes de recharge** pour voitures électriques
- **2 bornes de recharge** pour vélos électriques
- **plus de 3300 m² d'espaces verts**, dont un grand espace biodiversité et des plantes grimpantes en façade.



Pose de la 1^{ère} pierre le 5 novembre. En présence de Thibaut Barth (responsable immobilier régional de Lidl), Jean-Pierre Jourdain (Maire de Saint Bonnet de Mure), Mohamed Laouaj (responsable technique du projet) et Christine Hernandez (conseillère départementale)

Gens du voyage

La ville a subi ces derniers mois plusieurs occupations illégales de gens du voyage. Ce ne sont pas moins de 9 occupations qui ont été constatées depuis octobre 2023, soit sur le domaine public, soit sur des parcelles privées, avec une exaspération légitime des riverains.

Comment réagir ?

Dans pareil cas, les services de la Ville alertent sans délai la Préfecture du Rhône, avec un procès-verbal d'occupation illicite demandant l'expulsion des personnes en situation irrégulière. Sur un terrain privé, c'est au propriétaire de déposer plainte auprès de la Gendarmerie, afin d'enclencher le processus d'expulsion.

Les demandes sont traitées en Préfecture, à qui il appartient de dépêcher des forces mobiles pour procéder à l'évacuation. Il n'est pas toujours possible de constituer rapidement des équipes d'intervention en nombre suffisant, au regard du nombre de caravanes présentes sur site, ce qui explique parfois des délais d'intervention supérieurs à quelques jours.

Que dit la loi ?

La loi du 5 juillet 2000 a imposé l'adoption d'un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, élaboré par le Préfet et le Président du conseil départemental. Il fixe les secteurs géographiques où les communes (de plus de 5000 habitants) doivent réaliser des aires

permanentes d'accueil, des terrains familiaux locatifs, des aires de grand passage. Les gens du voyage ont donc l'obligation d'occuper ces aires et non d'investir un lieu interdit.

Quelles sont les actions de la commune ?

La commune est en parfaite conformité avec le schéma départemental, elle dispose à ce titre d'une aire d'accueil pour des sédentaires ainsi qu'une aire d'accueil de passage. L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires est une compétence de la CCEL. La commune réaffirme son exigence d'un strict respect de la loi, les gens du voyage ont l'obligation d'utiliser les aires d'accueil existantes. La ville a adressé des courriers argumentés à Madame la Préfète les 30 octobre et 9 décembre derniers pour dénoncer le non-respect régulier de ces dispositions. La Ville se tient aux côtés de ses commerçants qui ont subi ces occupations et les aide en cas de besoin pour remettre les lieux en bon état de propreté et les conseiller sur des aménagements sécuritaires complémentaires.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026

- Pour les enfants nés en 2022
- Pour une 1^{ère} inscription à Saint Bonnet de Mure

Dès le 6 janvier 2025 :

- 1 - Retirer le dossier d'inscription en mairie.
- 2 - Se connecter à l'Espace Famille (espacefamille.aiga.fr/11698031) pour créer ou mettre à jour votre compte.
- 3 - Prendre rendez-vous auprès du service scolaire au 04 72 48 65 54



Composteur rue Plagniard

La mise à disposition d'un composteur collectif est obligatoire pour les communes depuis janvier 2024.



Gaëlle et Clara du SMND et Raphaël, Éric et Axel du service Espaces Verts de la Ville.

En lien avec le SMND, un composteur a été installé le 22 octobre dernier, à l'angle des rues Ligonnet et Charles Plagniard. Il se constitue de 3 bacs :

- 1 de déchets
- 1 de mélange déchets broyat
- 1 de maturation avant emploi.

Exposition des talents locaux

Plus de 1 000 visiteurs ont passé les portes du Marché de la Création les 17 et 18 novembre 2024. Ceux-ci ont pu découvrir de nombreuses créations originales et uniques de 43 exposants venus de la région AURA et au-delà. Beaucoup de choix pour préparer les cadeaux de fin d'année : bijoux, porcelaine, bois, peintures, sacs en liège...

Un week-end où ont régné bonne humeur et convivialité, accompagné du Comité des fêtes de Saint Laurent de Mure qui assurait la buvette et la restauration.



Collecte des sapins

Du lundi 6 janvier au vendredi 31 janvier 2025.

Offrez une seconde vie à votre sapin en le déposant dans un des points de collecte mis en place par la Ville. Ils seront recyclés par une entreprise spécialisée afin d'être valorisés.



3 points de collecte :

- 1 place Ferlet, vers le parking du fond
- 1 parking Chat Perché, près de la benne
- 1 place Plein Soleil

Les sapins doivent être naturels, non floqués, non décorés.

Foot fauteuil

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, la 1^{ère} journée du championnat AURA de foot fauteuil s'est déroulée à Saint Bonnet de Mure le 13 novembre. La Halle des Sports n°1 est mise à leur disposition pour ce tournoi régional handisport.

Vous voulez continuer à les encourager ?

Les prochaines rencontres se dérouleront le 9 avril à Pierre Bénite et le 18 juin à Firminy.



MNVEN



Le 2 novembre, le Mémorial National des Vétérans des Essais Nucléaires a réuni beaucoup de monde dans le Parc du Château en l'honneur des vétérans des essais nucléaires. Un monument et une commémoration témoignant une reconnaissance de l'engagement et des sacrifices des civils et militaires, souvent oubliés et sous-estimés, ayant participé aux essais nucléaires.



Mots de l'élu

En tant qu'Adjoint à la Vie Scolaire, je suis très heureux de voir l'engouement des enfants pour faire partie du Conseil Municipal Enfants. Acteurs de demain, leur engagement témoigne de leur volonté à participer activement à la vie de notre commune. Élus par leurs pairs, ils travaillent sur des projets concrets et ont été très présents lors des fêtes de fin d'année, alliant festivités, solidarité et environnement. Je les encourage tous à continuer à porter leurs idées et projets avec enthousiasme et à travailler ensemble pour faire avancer notre commune. Je remercie Loïc Gouttebaron, coordinateur du CME, pour son implication de tous les jours auprès de nos jeunes élus pour mener à bien toutes ces actions, ainsi que les élus qui les accompagnent.

Olivier Susini
Adjoint au Maire délégué
à la Vie associative et à la Vie scolaire

SOLIDARITÉ ET FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Le mois de décembre fût riche en événements pour les jeunes élus qui ont participé à plusieurs actions mêlant solidarité, traditions et écologie.

4 DÉCEMBRE : DES LAMPIONS POUR ILLUMINER LES CŒURS

Top départ de ce programme festif le 4 décembre à l'EHPAD "L'Accueil". Accompagnés par Marina et Loïc, les enfants du CME ont partagé un après-midi créatif avec les résidents. Ensemble, ils ont confectionné des lampions pour égayer les festivités du 8 décembre. Ce moment intergénérationnel fût chaleureux, renforçant les liens entre les générations.



8 DÉCEMBRE : UNE DESCENTE AUX FLAMBEAUX SYMBOLIQUE

Comme chaque année, la commune célèbre le 8 décembre avec une descente aux flambeaux. Les enfants du CME ont eu l'honneur d'accompagner les élus et les pompiers dans ce moment fort des festivités.

11 DÉCEMBRE : UN ARBRE POUR L'AVENIR

Pour clôturer cette belle semaine, les jeunes élus ont participé, avec le soutien des services des espaces verts, à la plantation annuelle de l'arbre du 8 décembre, un geste symbolique, une tradition qui se perpétue pour la 4^{ème} année consécutive. Cet arbre, généreusement offert par l'artificier collaborant pour les festivités, rappelle l'engagement de la commune envers l'environnement et l'importance d'agir pour les générations futures.

Entre partage, respect des traditions et engagement écologique, décembre reste un mois particulièrement fédérateur pour Saint Bonnet de Mure et ses jeunes citoyens.



ACTES CITOYENS OFFICIELS

ÉLECTIONS

Les 15 et 17 octobre derniers, les écoles Vercors et Chat Perché ont vécu au rythme des élections des enfants, un événement pédagogique et citoyen qui a plongé les élèves de CM1 et CM2 dans le fonctionnement d'un véritable scrutin.

Lydie Da Cruz, conseillère municipale, et Loïc Gouttebaron, coordinateur CME, ont transformé les salles périscolaires en bureaux de vote dignes de ceux des adultes. Isoleurs, urnes, listes électorales, tout était en place pour recréer l'ambiance solennelle d'un vote officiel.

Les élèves, investis dans leur rôle d'électeurs, ont découvert chaque étape du processus : présentation des candidats, passage par l'isoloir, dépôt du bulletin dans l'urne, et signature sur le registre. Une expérience enrichissante qui leur a permis de comprendre l'importance du vote et de se familiariser avec les valeurs de la démocratie.

Ces élections ont offert aux enfants l'opportunité de se projeter comme citoyens actifs et responsables. Une belle initiative qui, au-delà de l'apprentissage, a semé les graines de l'engagement civique dans ces jeunes esprits.



Chaque candidat avait préparé une affiche de campagne

Tout au long de l'année, les jeunes élus font régulièrement acte de citoyenneté et d'engagement lors de rendez-vous municipaux : vœux à la population, cérémonies commémoratives, élaboration de menus pour la restauration scolaire, grand pique-nique, descente aux flambeaux, rencontres intergénérationnelles, inaugurations...

POUR ET PAR NOS JEUNES



CONSEIL D'INSTALLATION

Une ambiance de circonstance régnait le 13 novembre dernier dans la salle du Conseil Municipal. Les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants (CME) ont officiellement pris leurs fonctions. En présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Jourdain, et des membres du conseil municipal, les enfants ont reçu leur carte d'élu et leur écharpe tricolore, symboles de leur engagement citoyen.

Le Maire a salué leur enthousiasme et leur implication, les encourageant à représenter leurs camarades avec sérieux et créativité. Ce moment marquant a permis aux jeunes conseillers de mieux comprendre le rôle qu'ils joueront tout au long de leur mandat : contribuer à la vie de la commune en portant des projets concrets et en participant activement aux discussions sur des thématiques importantes.

Lors de cette séance d'installation, le programme de l'année à venir a été présenté, structuré autour de trois grandes commissions :

- **École & Loisirs** : pour améliorer la vie scolaire et proposer des activités ludiques et éducatives aux jeunes de la commune.
- **Solidarité** : organiser des collectes ou sensibilisation aux valeurs d'entraide et de partage.
- **Environnement** : dédiée à la préservation de la nature, avec des projets comme la plantation d'arbres, des actions de nettoyage et la sensibilisation à l'écologie.

Les jeunes élus ont d'ores et déjà commencé à échanger sur leurs idées et projets, promettant une année dynamique et riche en initiatives. Cette expérience leur permettra de développer leur sens des responsabilités tout en participant activement à la vie démocratique locale.





L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE LEURS PROJETS



La balade paysagère

Le Conseil Municipal Enfants (CME) a organisé une balade paysagère le mercredi 2 octobre dernier, réunissant **apprentissage sur la biodiversité et sensibilisation aux énergies renouvelables**. Encadrée par Jessica Pagès (association ALTE69), François Denissieux et Agnès Cluzel (Déclic Nature), cette journée a permis aux jeunes de découvrir les richesses de leur environnement à travers une balade à vélo, avec :

- **Des ateliers pratiques** autour des énergies renouvelables grâce auxquels les enfants ont découvert comment l'énergie solaire, ressource inépuisable, peut être utilisée au quotidien. Ils ont pu faire tourner des hélices reliées à un petit moteur.
- **Une exploration** des alentours à la recherche des traces laissées par la faune locale. Ils ont appris à observer discrètement les oiseaux, insectes et autres petits animaux, tout en identifiant leur habitat.

Une carte du trajet a été réalisée avec le service communication de la Ville, marquant les étapes clés de cette journée : zones d'observation animale, bâtiments équipés de solutions durables et sites de découvertes pédagogiques. Cette carte qui évoluera grâce au travail des enfants sera diffusée au printemps auprès des élèves des écoles Vercors et Chat Perché, afin de partager cette aventure et de sensibiliser un plus large public.



LE PROJET BAOBAP

La commune, soucieuse de réduire son empreinte énergétique et d'améliorer la qualité des infrastructures scolaires, s'est engagée dans le projet BAOBAP, porté par l'association ALTE69. L'objectif premier est de faire un relevé des informations afin de connaître les forces et les faiblesses des bâtiments. Une initiative au service du bien-être des enfants et de la préservation de l'environnement.

Le projet repose sur une démarche collaborative innovante. Tous les usagers des écoles (directrices, coordinateurs périscolaires, agents d'entretien, et autres acteurs impliqués dans la vie des établissements) sont consultés, dont les enfants du CME.

Tennis - Jeu, GreenSet et match

Les services techniques achèveront bientôt la rénovation des trois courts de tennis, désormais dotés de surfaces GreenSet, réputées pour leur qualité et durabilité. Ce revêtement, adopté par les grands tournois internationaux, offre aux joueurs une expérience de jeu optimisée. Une résine définitive sera appliquée en mars inspirées des couleurs de l'Open d'Australie.

Ce programme de travaux, d'un montant d'environ 320 000 €, inclut également l'aménagement d'un parvis entièrement désimperméabilisé, ainsi que des talus redessinés et végétalisés. De nouveaux mobiliers d'assises viendront compléter cet espace pour offrir un cadre accueillant et adapté.



Groupe scolaire Chat Perché

Suite au diagnostic structurel révélant un risque potentiel pour la toiture du groupe scolaire Chat Perché en cas de forte chute de neige, la commune de Saint Bonnet de Mure a pris des mesures immédiates pour sécuriser l'établissement.

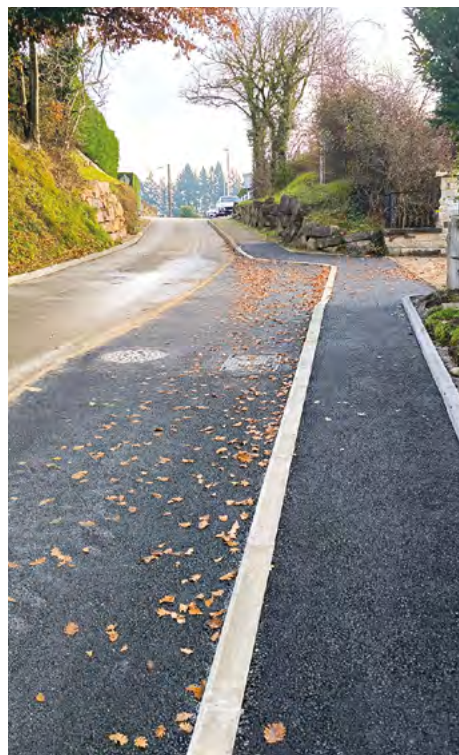
L'ensemble des services techniques a été mobilisé en urgence pour assurer le déménagement et le pilotage des travaux nécessaires. Trois salles de classe et une salle de réunion situées sous la zone concernée ont été relocalisées dans des modules temporaires, annexés à l'école. Des éléments de soutien de la charpente ont également été mis en place pour garantir la sécurité de la structure en attendant les travaux définitifs. Une étude est en cours pour définir les modalités et le calendrier de ces interventions. Grâce à cette mobilisation et aux aménagements mis en œuvre, la continuité des cours est assurée en toute sécurité pour les élèves et le personnel de l'établissement.

En parallèle, les travaux de rénovation se sont poursuivis, offrant à l'établissement une toute nouvelle façade isolée et colorée, inaugurée durant les vacances de la Toussaint. Cette rénovation apporte non seulement une touche esthétique et moderne au bâtiment, mais elle contribue également à l'efficacité énergétique de l'école grâce à une isolation thermique améliorée.



Chemin de la Groa

En réponse à de nombreuses réclamations, la Mairie a demandé à la CCEL de réaliser des travaux de réaménagement et simplification de la chicane à hauteur du 3-5 chemin de la Groa. Cette opération a permis d'améliorer la sécurité, la fluidité et l'inter visibilité entre les usagers de l'axe.



Nos aînés

Colis de fin d'année

600 colis ont été distribués à nos aînés courant décembre apportant une douce saveur aux fêtes de fin d'année. Sans oublier nos anciens Murois, résidents dans les deux EHPAD de la ville à qui le CCAS a offert un colis bien-être.



Goûter de fin d'année

Chaque fin d'année, le CCAS offre aux résidents des 2 EHPAD, un goûter, pour partager des moments de joie, de convivialité, essentiels au bien-être des aînés.

Repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité à le plaisir de vous convier le dimanche 2 mars, au Repas des aînés, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Rendez-vous très attendu des Murois, il permet à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans de se retrouver autour d'un repas convivial, qui se clôturera sur la piste de danse (pour ceux qui le souhaitent).

Pour y participer, il faut obligatoirement :

- Être né avant ou en 1955
- Avoir sa résidence principale à Saint Bonnet de Mure
- **S'inscrire avant le 8 février :**
ccas@saintbonnetdemure.com



Aménagements PMR

En janvier 2024, le réseau francophone des Villes Amies des Aînés a retenu notre candidature et deux subventions nous ont été allouées permettant d'améliorer l'aménagement PMR de notre ville.

8 240 € de pose de bancs et tables PMR

- Parc du Château : 2 bancs + 1 table
- Parc de la Mairie : 1 table
- Parc entre la Mairie et le groupe scolaire Chat Perché : 3 bancs
- Place Plein Soleil : 2 bancs
- Square Colibri : 1 banc
- Cimetière : 1 banc
- Allée de l'Église : 1 banc

32 000 € d'aménagement de toilettes publiques

- Espace des Loisirs
- Cour de la Ferme
- Cimetière



Saint Valentin

Vous souhaitez déclarer votre Amour à un être cher ? Envoyez-nous votre petite attention, un message, quelques mots... Signez-le de votre prénom, surnom... ou restez dans l'anonymat.

À l'adresse mail : communication@saintbonnetdemure.com avant le 11 février.

Il sera diffusé le 14 février :

- Sur les panneaux lumineux
- Sur les réseaux sociaux



Ateliers numériques



Tout public, groupe de 10 personnes
Mercredis 15, 22 et 29 janvier de 9h30 à 11h30
En mairie, salle Rouge

Le cycle sur les enjeux du numérique traite principalement de culture numérique et l'avenir du numérique en France et dans le monde. Parmi les thématiques abordées : les logiciels libres, l'intelligence artificielle, la protection des données et la sécurité sur internet.

Apportez votre ordinateur ou smartphone ou tablette. L'inscription est pour le cycle des 3 dates. (Possibilité de prêt de matériel à signaler lors de l'inscription). Inscription auprès du ccas : ccas@saintbonnetdemure.com
En collaboration avec le conseiller numérique de la Maison du Rhône, Monsieur Silvestre.

Nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés récemment sur la commune ?
Notez bien cette date :

vendredi 14 mars 2025, à 19h.

Ce sera l'occasion de mieux connaître votre ville, son histoire, ses services et ses élus lors d'une soirée conviviale.
Inscription obligatoire via le site Internet de la ville :

Rubrique :
Démarches et infos pratiques > Nouveaux Murois



Comité de jumelage

Les rendez-vous de votre comité de jumelage Saint Bonnet de Mure – Hungen :

Mardi 14 janvier à 20h, salle Ferlet : assemblée générale annuelle, ouverte à tous

Semaine du 20 au 24 janvier : interventions dans les écoles primaires de la commune

Vendredi 24 janvier à 20h, salle des Acacias : projection d'un film en VOST, entrée gratuite

Samedi 15 mars à 10h, salle des Acacias : petit déjeuner allemand, ouvert à tous, sur réservation - 5€ / personne

Contact : jumelage.hungen@gmail.com • Tél. 06 06 96 99 63



En bref

Agenda :

• VŒUX À LA POPULATION



Dimanche 12 janvier à 11h,
Halle des Sports n°1

• FÊTE DE LA SAINT BONNET

Dimanche 19 janvier à 10h,
à l'Église

• SPECTACLE - HUMOUR



Jovany & le dernier saltimbanque
Vendredi 24 janvier à 20h30,
Salle de la Charpenterie - Tout public

• CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 6 février à 19h
Salle du Conseil Municipal

• CONCERT

Big Band Couleur Jazz

Samedi 15 février à 20h30,
Salle de la Charpenterie
Tout public



• REPAS DE AÎNÉS



Dimanche 2 mars à 11h,
Halle des Sports n°1
Inscription obligatoire + d'infos p. 16

• NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 14 mars à 19h
Salle de la Charpenterie
Inscription obligatoire



• COMMÉMORATION

**Journée nationale du souvenir
des victimes de la guerre d'Algérie**
Mercredi 19 mars à 11h,
Parc du Château

• SPECTACLE - EFFEUILLEGE



Burlesk
Vendredi 21 mars à 20h30,
Salle de la Charpenterie

• FÊTE FORAINE

Les 22, 23, 26, 29 et
30 mars, les après-midis
Espace des Loisirs



• CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 mars à 19h
Salle du Conseil Municipal

• THÉÂTRE D'IMPRO

Molière malgré lui...

Vendredi 11 avril à 20h30,
Salle de la Charpenterie



**Billetterie
des
spectacles**



Tribunes politiques

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

Incertitudes politiques et économiques, tendance haussière du chômage, le début de l'année ne s'annonce pas sous les meilleures auspices. Les collectivités locales vont être également impactées, mais contrairement à l'État, elles se doivent de respecter les équilibres budgétaires tout en assurant la cohésion sociale de leurs administrés. La commune dont le sérieux budgétaire est reconnu continuera d'être à l'écoute des Murois et maintiendra de nouveau des taux de fiscalité inchangés en 2025.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

Après la non publication de deux tribunes jugées diffamatoires, par QUI?, notre groupe ne s'exprimera plus dans le cadre de cette tribune qui ne permet que des messages lapidaires ou censurés. Comme le dit Henri Queuille "La politique ne consiste pas à faire taire les problèmes, mais à faire taire ceux qui les posent" Vous pouvez nous rencontrer lors des Echos Quartiers que nous organisons périodiquement, annoncés sur les réseaux sociaux Suivez-nous sur Facebook et notre site www.audeladesmure.fr

Réseaux sociaux : ville connectée



Cette nouvelle présence numérique est un tournant dans la communication de la Ville avec et envers les citoyens. Une nouvelle manière de valoriser nos projets, événements et initiatives. Ces pages sur Facebook, Instagram et LinkedIn sont institutionnelles et ont pour vocation d'informer les citoyens. Elles permettent à un plus grand nombre de citoyens d'être informés des :

Évènements

Actualités de la municipalité

Alertes météo

Travaux



Nous encourageons chaque citoyen à faire de ces espaces des lieux d'échanges enrichissants, où le respect des valeurs communes citoyennes prime. Ces nouveaux outils permettent d'informer plus facilement les citoyens mais restent « informatifs » et toute demande officielle doit être adressée directement à la mairie.

Un règlement d'utilisation a été élaboré et est publié sur chaque réseau social ainsi que sur le site Internet de la ville.

Il vise à :

- garantir que les interactions sur les pages se déroulent dans un esprit de bienveillance et de respect mutuel,
- préserver la qualité des contenus et discussions,
- éviter tout contenu nuisible ou offensant.



L'application CityAll reste active !

Pour suivre toute l'actualité de la Ville « flashez-nous »



Facebook



Instagram



LinkedIn

LE COVOIT'RENDEZ-VOUS

Pensez Covoit'Rendez-vous pour vos trajets quotidiens !

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais a récemment adhéré à un nouveau service de covoiturage quotidien : En Covoit' Rendez-vous.

Associant la Métropole de Lyon et 4 autres communautés de communes, sous l'égide de Sytral Mobilités, il vise à rendre plus lisible et à massifier la pratique à l'échelle des territoires lyonnais. Opéré par Karos, **il permet aux conducteurs d'être rémunérés et aux passagers de voyager à prix réduit ou gratuitement grâce au soutien financier des collectivités engagées.**

En Covoit'Rendez-vous, comment ça marche ?

En Covoit' Rendez-vous est accessible **aux habitants et travailleurs des huit communes du territoire de la CCEL** dans le cadre de leurs trajets quotidiens : **tous les trajets réguliers et de courtes distances** comme pour aller au travail.

À tout moment, sur l'application Karos - En Covoit' Rendez-vous, **les usagers passagers et conducteurs sont mis en relation** simplement, en quelques clics.

• Étape 1 :

Téléchargez et inscrivez-vous sur l'application Karos

• Étape 2 :

Renseignez votre lieu de départ et votre lieu d'arrivée

• Étape 3 :

Conducteur ou passager, organisez votre covoiturage à la journée, à la semaine, ou quand vous voulez

• Étape 4 :

Retrouvez-vous au point de rendez-vous et c'est parti !



**COVOITURAGE
SUR LES
TERRITOIRES
LYONNAIS**

en
COVOIT
Rendez-vous

encovoit-rdv.com

Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais

FRANCE
NATION
VERTE

SYTRAL
MOBILITÉS

Jean-Pierre Jourdain
Monsieur le Maire

Vice-président de la CCEL,
le Conseil Municipal,
et le Conseil Municipal Enfants

vous souhaitez
une belle et heureuse
année

2025

et vous invitent à la
cérémonie des

VOEUX À LA POPULATION

le dimanche 12 janvier 2025

à 11h, à la Halle des Sports